

Echanges Méditerranéens

Pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires

actualités



Echanges Med

N°61 – Janvier / Février 2021

Site internet de l'association : <http://aem.portail-gref.org/>



Dans ce numéro

- ▶▶ Éditorial
- ▶▶ AGO de novembre 2020
- ▶▶ Bonnes feuilles
- ▶▶ Brève, compte rendu de réunion
- ▶▶ Un peu d'Histoire
- ▶▶ Que sont les forums devenus ?
- ▶▶ Des nouvelles de notre partenaire l'AIFM
- ▶▶ Bulletin d'adhésion 2021

EDITORIAL

Par André BARBAROUX, Président.



Le Président et le Conseil d'Administration,
d'ÉCHANGES MÉDITERRANÉENS vous souhaitent

MEDENINE 2016 - XVI^{ème} Rencontres



CATALUNYA 2017 - XVII^{ème} Rencontres



MARRAKECH 2018 - XVIII^{ème} Rencontres



عيد منجد وفرح وصحة ونجاح
للعام الجديد 2021

bonnes fêtes, joie,
santé et réussite pour
la nouvelle année 2021

LANGUEDOC 2019 - XVIII^{ème} Rencontres



Depuis 2000, de rencontres en rencontres... malgré les difficultés passagères... des échanges techniques et culturels, en toute amitié.
Association Echanges Méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires

2021 ?

Certes, chacun et chacune a envoyé des vœux chaleureux à famille, amis, relations, nous n'avons pas manqué à la règle et sommes d'ailleurs fiers de la carte créée à cette occasion par Pierre FAURE qui, année après année, met en avant notre convivialité et notre enthousiasme.

Mais par-delà ces souhaits, que d'incertitudes, que de projets inaboutis !

Nous n'avons pas encore pu fêter les 20 ans d'Échanges méditerranéens prévus lors des Rencontres de Séville qui n'ont même pas pu être organisées, nous espérons les célébrer à Tlemcen en Algérie à l'invitation de notre Vice-président Derradji ZOUINI à l'automne prochain si, si...le virus ne connaît pas d'avatars pernicieux, les vaccins se répartissent équitablement et les gouvernements décident de rouvrir les frontières qui auront été fermées.

Au moins une chose est sûre, ***nous fêterons !*** Seuls le lieu et le moment restent à déterminer...

Le Bureau élabore depuis plusieurs mois, pour l'occasion, avec l'appui de tous ses membres, anciens et nouveaux, une brochure intitulée « Notre histoire, 20 ans en Méditerranée ». Elle sera publiée à la fois en version numérique et en version papier pour ceux qui le souhaiteront et son lancement interviendra lors d'une journée d'études, en visio, en avril prochain, à laquelle tous les membres de l'association, de part et d'autre de la Méditerranée, seront conviés à participer.

Et pour les Rencontres elles-mêmes, chacun peaufine blagues et chansons et même certains, dit-on, se préparent à mobiliser leur instrument de musique.....

Quand on lit les ouvrages historiques sur la peste de 1348 à 1352 ou de Marseille et sa région de 1720 à 1723 ou ailleurs, on se dit que le progrès est évident et qu'il a un sens mais aussi une contrainte : il accroît notre impatience car dans nos civilisations, tout paraît possible, ici et maintenant, et faute de pouvoir incriminer la volonté divine,

Echanges Méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires – 19, avenue du Maine – 75732 Paris Cedex 15

Directeur de la publication : André BARBAROUX – Rédacteur en chef : Clément MNIAI – Comité de rédaction : Mohamed DAOUDI - Dominique CAIROL -

Mani MAHER - Michel TAILLIER – Jean-Robert TIERCELIN - Raymond LEVASSEUR – Derradji ZOUINI

on conteste à tout va les mesures sanitaires et leur mise en œuvre quand on ne se comporte pas comme si l'on était, soi-même, hors d'atteinte.

Que ceci ne nous empêche pas de préparer l'avenir, c'est pour cela, en particulier, que nous vous avons adressé l'appel à cotisation pour 2021, pour des montants inchangés conformément à la décision de notre Assemblée Générale.

Pour l'année 2021, pensez à adhérer !

Grâce à vous, et malgré la situation, Échanges Med. a poursuivi son action de promotion du développement durable en Méditerranée en 2020 et compte bien poursuivre en 2021.

Votre soutien est essentiel !

Pour continuer à appuyer nos actions, remplissez le bulletin d'adhésion que vous avez reçu ou qui est joint à la présente Lettre et renvoyez-le-nous accompagné de votre règlement selon les modalités indiquées.

Merci à toutes et tous pour votre contribution !

EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 NOVEMBRE 2020

1- Rapport financier pour 2019 et bilan au 31 décembre 2019, préparé par Henri CULAUD, Trésorier

Le compte de résultats 2019

Les cotisations des 47 adhérents individuels (41 français et 6 tunisiens) se sont élevées à 1 175 € (à comparer aux 70 cotisants et 1 775 € de cotisations en 2018). Les cotisations des 3 personnes morales ont représenté 500 € (contre 700 € pour 4 personnes morales ayant cotisé en 2018).

Les produits des XVIIIème Rencontres à Montpellier se sont élevés à 4 815 €¹ dont 3 698 € pour les 15 participants français et 1 116 € pour les 16 participants des pays du Sud après la contribution de l'Association à leurs frais de déplacement. Les contributions des participants français ont été diminuées par les désistements enregistrés à la suite de l'annulation tardive par l'Algérie de la tenue des Rencontres qui y étaient prévues.

Au total, les produits d'exploitation se sont élevés à 6 490 €.

En ce qui concerne les *charges*, les dépenses des rencontres de Montpellier se sont élevées à 9 179 €. Avec les autres dépenses, frais de bureau, frais bancaires, frais de documentation..., les charges d'exploitation se sont, au total, élevées à 9 816 €.

¹ Montant qui sera ramené à 4 515€ après encaissement par M. Jean Babin du chèque de remboursement de 300 € de son acompte. Le déficit des Rencontres de Montpellier après ce remboursement passera à 4 664€.

Après prise en compte des produits financiers de 64 €, le compte de résultats se solde par un *déficit de 3 262€*.

Le bilan au 31 décembre 2019

L'*actif* qui est constitué par des disponibilités bancaires (compte professionnel et livret A) s'élève à 8 487 €, contre 10 684 € au 31 décembre 2018.

Au *passif*, le déficit de l'exercice de 3 262 € s'imputera sur le report à nouveau (c'est-à-dire les excédents cumulés des exercices antérieurs) de 10 503 € au 31/12/2018.

Compte tenu des chèques émis et non encaissés au 31/12/2019 d'un montant de 1 244 €, le disponible de l'Association après leur encaissement s'élèvera au début de 2020 à 7 243 €.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'imputer le déficit de 3 262 € sur le report à nouveau.

Après lecture des comptes, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

2ème résolution :

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2019 et l'affectation du déficit de l'exercice soit 3262 € au report à nouveau qui, après imputation, s'établira à 7 241 €.

L'Assemblée Générale approuve le montant des cotisations pour 2021 : 25 €, 2 900 DZN, 275 MAD, 75 TND.

L'Assemblée Générale donne quitus définitif et sans réserve aux Président, Trésorier et Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2019.

2 - Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président rappelle qu'un dossier détaillé a été adressé à chaque adhérent avec la convocation à cette Assemblée et que les administrateurs sont élus pour trois ans.

Le Président présente la liste des mandats (9) à confirmer (Michel Héron) ou à renouveler.

La liste est proposée au vote de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

3ème résolution : L'Assemblée Générale approuve l'élection ou le renouvellement des membres du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans prenant fin avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

- AOUADI Hocine et NOUADRA Abdellah pour l'Algérie
- SOLANO David pour l'Espagne
- HERON Michel et OLLIVIER Jean-Yves pour la France
- EL MARHAZ Hassan et MNIAI Abdelkrim pour le Maroc
- AINI Rafik et GABBOUJ Ridha pour la Tunisie

André Barbaroux remercie les administrateurs ainsi confirmé ou renouvelés d'avoir bien voulu continuer d'agir au sein d'Echanges méditerranéens. Il rappelle, à cette occasion, qu'il avait précisé, au moment de son élection lors des Rencontres de Montpellier, qu'il ne souhaitait pas s'engager au-delà d'un an ; les statuts n'avaient pas été modifiés pour autant. Il informe, en conséquence, qu'il poursuit son mandat.

Bonnes Feuilles

Notre collègue, Christian Archambault, Ingénieur hydrogéologue ENSG (École nationale supérieure de géologie) et Expert honoraire près de la Cour d'appel de Lyon a écrit, en collaboration avec Francis Bardot, Ingénieur civil des Mines et Expert honoraire agréé par la Cour de cassation, un long article en trois parties qu'ils ont publié dans la Revue « L'Eau, L'Industrie, Les Nuisances » sous le titre « L'eau dans le sol : amie ou ennemie ? » dont nous donnons, ci-après, l'introduction et la conclusion:

Lors des travaux de terrassement et de construction, l'eau constitue généralement une gêne, voire un obstacle contre lequel il est difficile de lutter. L'eau s'écoule à la surface du sol (l'eau est alors l'objet d'étude de l'hydrologie) et à l'intérieur du sol (elle est l'objet d'étude de l'hydrogéologie).

Dans cet article, Christian Archambault et Francis Bardot s'intéressent exclusivement à l'hydrogéologie, en retraçant d'abord le cycle naturel de l'eau. Ils décrivent ainsi cette eau en circulation permanente, depuis des milliards d'années, entre ciel et terre.

Puis, les deux auteurs nous présentent grâce à un bref rappel historique l'hydrogéologie française, une science qui s'est étendue, dans son acception moderne, à la fin du siècle dernier en même temps que l'essor de la gestion des ressources d'eau (réalimentation des nappes, bassin versant...). Enfin, Christian Archambault et Francis Bardot exposent les lois d'écoulement de l'eau dans le sol, en s'intéressant notamment aux mesures de la perméabilité ou aux propriétés des sols vis-à-vis de l'eau.

L'eau, cette amie indispensable, est très recherchée pour être domestiquée, soit en surface, soit dans le sol, afin de satisfaire les besoins de l'activité humaine. Les moyens pour rechercher et capter l'eau souterraine sont nombreux et certains ont été mis en œuvre depuis des millénaires. Les développements récents de l'hydrogéologie et des techniques de forage permettent, aujourd'hui, de satisfaire des besoins de plus en plus importants. Mais l'eau peut aussi provoquer des problèmes parfois dramatiques dans le domaine du génie civil, tant lors de la construction que pendant la période d'exploitation d'un ouvrage. L'eau souterraine peut devenir une ennemie. Il faut alors recourir à des techniques bien maîtrisées de drainage pour supprimer ou tout au moins circonscrire ces problèmes. Ces derniers sont particulièrement importants dans les sols plus ou moins argileux dont la consistance et le comportement mécanique varient énormément avec leur teneur en eau.

Les quelques exemples présentés dans le présent article permettent de se rendre compte de la complexité et de la difficulté rencontrées dans les expertises de génie civil où l'expert géotechnicien doit absolument, dans les cas les plus complexes, se faire assister par un expert hydrogéologue.

Ce résumé permet d'éclairer, entre autres, les magistrats dans de nombreuses affaires souvent délicates. Il est publié avec l'aimable autorisation de la Revue « L'Eau, L'Industrie, Les Nuisances »

60 rue du dessous des Berges. 75013 Paris

<https://www.revue-ein.com/revue/lecture/431>

BREVE : COMPTE RENDU DE REUNION

Notre collègue, Jean de MONTGOLFIER, a suivi, le lundi 11 janvier le « One Planet Summit » en visio et en a rédigé le petit compte rendu ci-après pour ses collègues du Plan Bleu. Il a eu la bonne idée de nous le transmettre ce dont nous le remercions.

Selon les moments, il y avait entre 80 et 130 personnes qui suivaient en direct.

La session sur la Méditerranée a été très courte (entre 20 et 25 minutes), animée par Barbara Pompili, ministre française de la transition écologique avec 3 intervenants : S.A.M Albert II, Prince de Monaco

(présent), et en vidéo Gilles Siméoni, président du conseil exécutif de la Corse et de la Commission des îles, et Teresa Ribera, ministre espagnole remplaçant le Premier ministre espagnol empêché.

Je n'ai pas noté d'annonce extraordinaire au cours de cette session. En revanche, au cours de la conclusion, Emmanuel Macron a énormément insisté sur l'importance de la réunion de l'IUCN à Marseille en septembre 2021, et a fait apparaître à l'écran le maire de Marseille qui a renchéri. Parmi ce que j'ai noté sur les autres sujets :

- l'engagement demandé aux pays de protéger 30 % de leur territoire terrestre et marin (on ne précise pas à quel niveau IUCN de protection). Rappelons que la France, outre le territoire métropolitain, possède la forêt guyanaise et la zone maritime polynésienne, plus celle des îles australes et éparses.

- L'agroécologie apparaît comme une grande priorité. Le grand projet est la grande muraille verte de Dakar à Djibouti.

- Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne a fait calculer par la BCE la valeur totale des écosystèmes : 130 mille milliards de \$, (donc de l'ordre d'un peu plus du double du PIB mondial) et la perte annuelle de valeur : 20 mille milliards de \$.

- On compte beaucoup sur les entreprises privées pour financer la biodiversité. Leur représentant, Jean-Pascal Tricoire, PDG de Schneider, confondait manifestement biodiversité et séquestration du carbone par la biomasse. Il n'était peut-être pas le seul... On annonce de grands reboisements, avec comme indicateur la tonne de carbone séquestré.

- Beaucoup de politiques, dont E Macron, ont annoncé le rapprochement entre lutte contre le changement climatique et lutte pour la biodiversité. Parmi toutes les hautes personnalités politiques présentes, celui qui m'a paru le mieux comprendre ce qu'est la biodiversité c'est Boris Johnson....

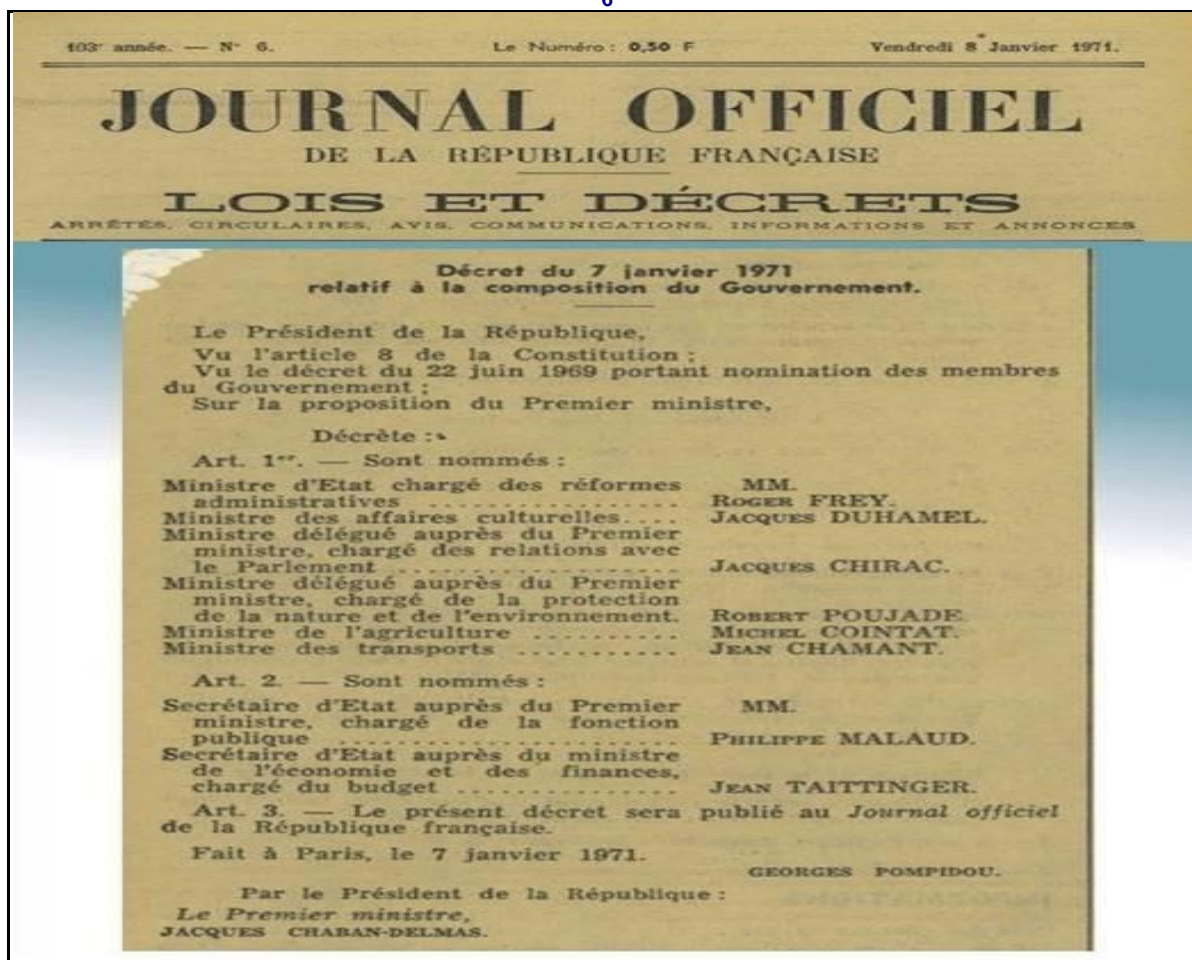
- beaucoup d'intervenants ont insisté sur le lien entre perte de biodiversité et zoonoses. Pour prévenir un nouveau Covid, il faudrait lutter contre la déforestation et reboiser. Ce lien paraît prouvé pour le virus Nipah, mais je me demande si on peut généraliser et si, comme dans d'autres cas (nitrates, OGM etc.) il est avisé de justifier une politique environnementale par des arguments de santé douteux.

- la Commission européenne prépare une directive sur la déforestation importée. Excellente intervention à ce sujet de Pascal Canfin (président de la commission environnement du Parlement européen).

UN PEU D'HISTOIRE

Biodiversité, séquestration de carbone, gestion des déchets, en particulier plastiques dont la Méditerranée est plus que saturée, voilà une cinquantaine d'année, les populations, les politiques, les États et organisations internationales, ne s'en souciaient guère mais quelques voix déjà commençaient à se faire entendre et quelques initiatives symboliques étaient prises.

Ainsi, notre président honoraire, Jean JAUIJAY, note que par décret du 7 janvier 1971, il y a cinquante ans très exactement, la France se dotait d'un ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement.



Initiative isolée ? D'avant-garde ou, au contraire, initiative déjà prise ailleurs par le monde ? Qu'en fut-il des autres pays du Bassin méditerranéen ? Il pourrait être intéressant que nos collègues fassent une petite recherche là-dessus dans leurs pays respectifs.

A SAVOIR, QUE SONT DEVENUS LES FORUMS ?

La pandémie actuelle bouleverse tous les calendriers. Deux réunions emblématiques, le Forum mondial de l'eau et le congrès de l'UICN, ont dû être reportées. Certaines, comme les séminaires SESAME, organisés par le CGA marocain et le CGAAER français avec souvent la participation d'Échanges méditerranéens, attendent d'y voir plus clair pour s'engager sur de nouvelles dates.

Le Forum mondial de l'eau.

Initialement prévu à Dakar en mars 2021, le Sénégal et le Conseil mondial de l'eau ont décidé de reporter le 9eme Forum mondial de l'eau du 21 au 26 mars 2022. Voici quelques extraits du communiqué.

Ce report est dû à la progression de la pandémie de Covid-19 à travers le monde qui a mis à l'arrêt le processus préparatoire et obligé de différer l'organisation des événements préalables pour garantir les meilleures conditions sanitaires aux parties prenantes.

Cette prochaine édition du Forum, placée sous le thème de la « Sécurité de l'eau pour la Paix et le Développement », sera la première à se tenir en Afrique sub-saharienne. Elle offrira une plate-forme aux professionnels et aux décideurs pour répondre à la priorité d'accélérer et d'amplifier l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous. Dans une époque marquée par le Covid-19, le Forum contribuera aussi à construire un monde résilient où l'eau est un élément central au service des besoins essentiels de l'homme et de la planète.

Cette mobilisation exceptionnelle sera rythmée en 2021 par de nombreux évènements préparatoires sur tous les continents afin de placer l'eau au centre des décisions politiques.

Le congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Organisé tous les quatre ans, cet évènement international doit contribuer à inscrire la biodiversité dans une stratégie nationale et mondiale.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le gouvernement français ont convenu (Voici quelques extraits du communiqué) d'organiser le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille. L'évènement, initialement prévu dans cette même ville pour juin 2020, avait été reporté en raison de la pandémie de COVID-19.

Le monde reconnaît de plus en plus le lien inextricable entre conservation de la biodiversité et bien-être économique et humain, une connexion que la pandémie a rendu d'autant plus visible. Le Congrès de l'UICN sera une étape clé pour la conservation de la nature et le développement d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité. Le gouvernement français et l'UICN restent fermement attachés à ces objectifs.

Pour rappel, le Congrès mondial de la nature de l'UICN rassemble la communauté mondiale de la conservation de la nature, y compris les meilleurs experts internationaux en sciences, politiques et pratique de la conservation. Organisé tous les quatre ans, le Congrès permet aux 1 400 organisations Membres de l'UICN, dont des États, la société civile et les peuples autochtones, de déterminer de façon démocratique les questions les plus urgentes en matière de conservation de la nature, ainsi que les actions à entreprendre pour y répondre.

DES NOUVELLES DE NOTRE PARTENAIRE L'AIFM

Notre association entretient, pour les questions forestières méditerranéennes, des liens étroits avec l'Association Internationale des Forêts Méditerranéennes (AIFM) www.aifm.org

Les deux associations ont conclu des adhésions croisées en tant que personnes morales et sont convenues d'échanger sur leurs activités respectives et, lorsque c'est possible et mutuellement bénéfique, d'en mener en commun. Et bien sûr, les personnes physiques peuvent adhérer aux deux associations !

Le Président de l'AIFM, Dr. Abdelhamid KHALDI, ingénieur civil du GREF, nous avait guidé lors de notre tournée en Tunisie en 2016. Il nous fait parvenir aujourd'hui un rapide bilan 2020 et les perspectives pour 2021 de l'AIFM.

Bilan 2020 et perspectives 2021 de l'AIFM.

L'année 2020 a été éprouvante : une pandémie, de nombreuses restrictions et des reports considérables d'activités. Mais elle aura également permis à chacun de se découvrir des capacités d'adaptation et de résilience remarquables, avec un rythme de travail des plus denses semé de multiples vidéoconférences. Ainsi, l'AIFM a pu continuer sa mission et faciliter les échanges de connaissances et d'expériences relatives aux forêts et autres espaces boisés du bassin méditerranéen.

- Le **projet [Interreg MED INHERIT](#)** a suivi son cours, malgré le report des réunions internationales : ce sont 10 éco-compteurs qui ont été installés par l'AIFM sur les sentiers de la Côte Bleue, à l'Ouest de Marseille, pour calculer la fréquentation du site et mettre en place une réponse adéquate pour lutter contre l'érosion.

Cette année particulière aura tout de même permis à l'AIFM de se concentrer sur le montage de nouveaux projets.

- En septembre 2020, le **projet MEDLENTISK** est lancé. Soutenu par le programme européen Erasmus +, son objectif est de favoriser les échanges de bonnes pratiques sur le pourtour de la Méditerranée au sujet du méconnu pistachier lentisque, arbuste typiquement méditerranéen, et l'extraction de son huile fixe. Chef de file ce projet, l'AIFM coopère avec 5 partenaires du Sud, du Nord et de l'Est de la Méditerranée.

L'année 2021, pour sa part, promet de belles perspectives.

- Outre la continuité de ces 2 projets en cours (Interreg MED INHERIT et MEDLENTISK), l'AIFM vient de signer un Protocole d'Accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Dans ce cadre, l'AIFM est en charge de l'organisation d'un atelier sur la restauration des écosystèmes forestiers méditerranéens au Maroc ainsi que de deux visites d'échanges sur la même thématique.
- En janvier 2021, le projet RESTOR'MED FORESTS a démarré à son tour grâce au soutien de la Fondation groupe EDF. Son but est de contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique sur les écosystèmes forestiers méditerranéens fragiles en y favorisant l'adoption de bonnes pratiques de gestion durable basées sur la nature et en y restaurant les paysages forestiers, avec l'appui des populations riveraines. Le premier site choisi est le Parc National de Talassemtane, au nord du Maroc. Ce projet a vocation à être reproduit et à se développer sur l'ensemble du pourtour de la Méditerranée. Des discussions sont d'ailleurs en cours pour l'étendre au Liban.
- Enfin, ce sont deux congrès internationaux qui sont prévus en 2021 : le **Congrès Mondial de la Nature de l'UICN** à Marseille et la **7^e Semaine Forestière Méditerranéenne**, possiblement en Turquie. Lors du premier, l'AIFM tiendra un stand sur les forêts du bassin méditerranéen tandis que lors du second, elle devrait organiser une session sur les produits forestiers non ligneux et un événement parallèle sur le tourisme durable.

Pour soutenir l'AIFM dans ses activités, n'hésitez pas à [adhérer](#) ! Ce serait un geste symbolique très apprécié.

Contacts : abdelhamid.khaldi@aifm.org ou anais.loudieres@aifm.org

Par ailleurs, dans sa lettre d'automne 2020, AIFM annonce la publication en Français de son « Rapport d'analyse politique sur la protection du patrimoine naturel méditerranéen contre les effets du tourisme de masse » .

Ce rapport d'analyse comparative est le résultat final d'un volet du projet INHERIT, financé par le programme Interreg MED et le Département des Bouches-du-Rhône (France). Le rapport compile et examine les meilleures mesures ascendantes pour la protection du patrimoine naturel contre les effets négatifs du tourisme, en se basant sur l'évaluation des approches de protection autorégulée utilisées dans tous les pays méditerranéens.

Pour rappel, le projet INHERIT vise à conserver et à mettre en valeur le patrimoine naturel dans les destinations touristiques côtières et maritimes MED. Il testera et déploiera une nouvelle approche adaptée aux spécificités MED pour protéger le patrimoine naturel contre les effets néfastes du tourisme de masse. INHERIT encouragera le tourisme durable en atténuant le caractère saisonnier du tourisme, en s'attaquant au problème des capacités d'accueil, en développant et en mettant en œuvre une approche de protection ascendante fondée sur l'autorégulation et le suivi par les acteurs locaux du tourisme.

Dans ce cadre, l'AIFM a développé une « *Méthodologie et outils pour la collecte de données sur les meilleures mesures de protection du patrimoine naturel méditerranéen contre les effets du tourisme de masse* », diffusée à ses partenaires à la fin du mois d'août 2018. Cette méthodologie contenait un questionnaire destiné aux acteurs clés du domaine concerné, ainsi qu'un outil de recherche bibliographique pour les partenaires. Après avoir rassemblé et analysé les données récoltées, ce rapport d'analyse comparative a été finalisé en février 2019 par l'AIFM. Il a ensuite été validé par l'ensemble des partenaires au cours de la 3ème réunion de projet de mars 2019. Il vient d'être traduit et publié en français.

Si vous êtes intéressé par ce rapport, n'hésitez pas à contacter l'AIFM pour recevoir la version numérique : contact@aifm.org

DERNIERE MINUTE

Pour fêter son vingtième anniversaire, malgré la pandémie actuelle, Echanges Méditerranéens organise, le jeudi 8 avril prochain, de **17h à 19h30** (heure française), une soirée en visio conférence pour présenter l'ouvrage :

« *Notre Histoire - Vingt ans en Méditerranée* »

qui retrace les grands moments de ces deux décennies. La présentation sera suivie d'une conférence et d'un débat, sur le thème

« *Le Bassin méditerranéen face au Covid-19* »

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire auprès de Michel Héron, Secrétaire général (heronm@wanadoo.fr) avant le samedi 3 avril.



**Association Échanges méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie
et le développement durable des territoires**

ANNEE 2021 - BULLETIN D'ADHESION

à " ECHANGES MEDITERRANEENS " (S.V.P. remplir en majuscules)

M. Mme Mlle

.....

ou appellation de l'Association

.....

ou appellation de l'Entreprise ou institution.....

Adresse.....N°.....Rue.....

Code Postal.....Ville..... Pays.....

Tél.....Courriel

Cotisation	Personne physique	Personne morale
<input type="checkbox"/> Membre actif	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 100 € Association
	<input type="checkbox"/> 15 € Jeune professionnel < 30 ans	<input type="checkbox"/> 200 € Entreprise
	<input type="checkbox"/> 10 € Etudiant, Ingénieur-élève	
<input type="checkbox"/> Membre donateur	<input type="checkbox"/> à partir de 200 €	<input type="checkbox"/> à partir de 1000 €

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre d'Échanges méditerranéens à :

“ ÉCHANGES MÉDITERRANÉENS ”
à l'attention du trésorier **Henri-Pierre CULAUD**
AGROPARISTECH-ENGREF – 19, avenue du Maine - 75732 PARIS cedex 15

Pour les membres résidant hors de France ayant des difficultés de transfert, à défaut de pouvoir payer directement la cotisation, la régler dès que possible auprès d'un membre du Bureau parisien, à charge pour lui de la faire suivre au trésorier.